

# LES VOIES VERTES outils de développement durable



Conférence-débat : vendredi 6 mai 2011 de 9 h 30 à 13 h

au Conseil économique, social et environnemental

9 place d'Iéna – 75016 PARIS

*« Les voies vertes sont des voies de communication autonomes réservées aux déplacements non-motorisés, développées dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement et la qualité de vie, et réunissant des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une utilisation conviviale et sécurisée pour les usagers de toute capacité. À cet égard, l'utilisation des chemins de halage et des voies ferrées désaffectées constitue un support privilégié de développement des voies vertes. »* Déclaration de Lille « Pour un Réseau Vert Européen », 12 septembre 2000, confirmée par la Déclaration de Madrid du 11 juin 2011 – Association européenne des voies vertes.

9h30 : accueil

10h : ouverture : **Jean-Marie GEVEAUX**, Président de AIRES

10h10 : introduction : **Hubert PEIGNÉ**, Coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo

10h25 : présentation de la problématique des voies vertes en France

**Jean-Louis PONS**, responsable de la Mission nationale des véloroutes et voies vertes au ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

**Gabrielle POLLET**, AIRES, chargée d'une étude sur la modification de la réglementation applicable aux voies vertes

10h40 : Table ronde : « *Voies vertes récentes et démarche de développement durable : témoignages* »

**Jean-Pierre GÉRONDEAU**, président du Parc naturel régional du Perche – président du Syndicat mixte maître d'ouvrage de la voie verte Alençon-Condé sur Huisne (Orne)

**Guy de BOUTER**, chef du pôle sécurité exploitation et maintenance (direction des infrastructures, des transports et du logement) au Conseil général du Lot-et-Garonne

**Patrick URBANO**, directeur de l'environnement au Conseil général du Tarn

*11h30 : débat avec la salle*

11h45 : Table ronde : « *Le rôle des établissements publics gestionnaires fonciers dans la réalisation des voies vertes* »

**Véronique VERGES** : Voies navigables de France, responsable de la division du tourisme et des services aux usagers

**Jacques LIAGRE** : Office national des forêts, chef du département juridique

**Sylvain SEGURET** : Réseau Ferré de France, unité performance et développement durable

*12h30 : débat avec la salle*

12h45 : conclusion

**Françoise MAUREL**, chef du service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable au ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

13h : rafraîchissements